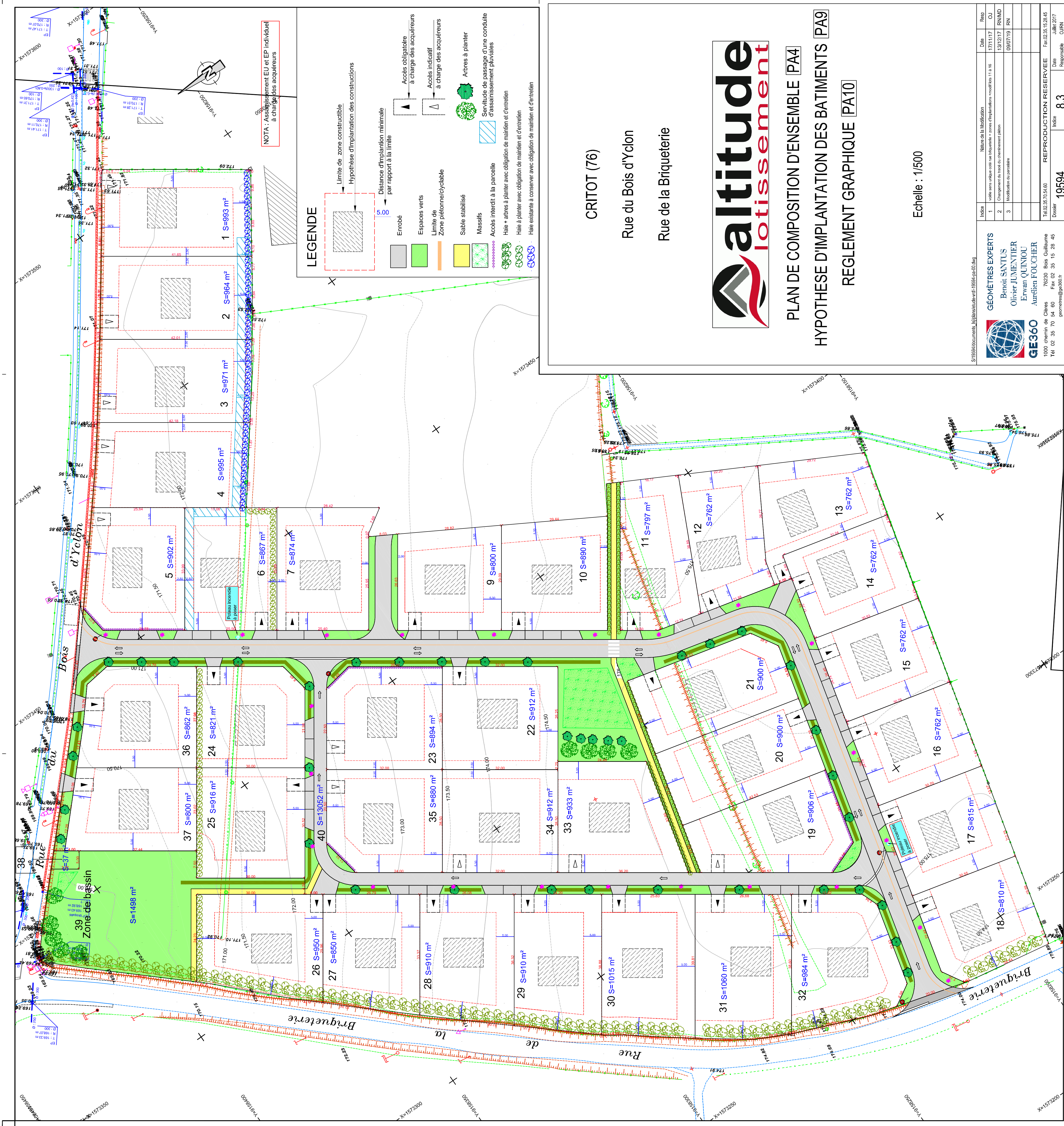




LEGENDE

- Limites de zone constructible
- Hypothèse d'implantation des constructions
- Distance d'implantation minimale par rapport à la limite
- 5.00
- Enrobé
- Espaces verts
- Limites de zone piéton/bicyclable
- Sable stabilisé
- Massifs
- Arbres à planter
- Accès obligatoire à charge des acquéreurs
- Accès indicatif à charge des acquéreurs
- Servitude de passage d'une conduite d'assainissement pluviales
- Haie + arbres à planter avec obligation de maintien et d'entretien
- Haie à planter avec obligation de maintien et d'entretien
- Haie existante à conserver avec obligation de maintien et d'entretien

NOTA : Assainissement EU et EP individuel à charge des acquéreurs

CRITOT (76)

Rue du Bois d'Yclon

Rue de la Briqueterie



PLAN DE COMPOSITION D'ENSEMBLE [PA4]
HYPOTHESE D'IMPLANTATION DES BATIMENTS [PA9]
REGLEMENT GRAPHIQUE [PA10]

Echelle : 1/500

GEOMETRES EXPERTS

Benoit SANTUS
Olivier JUMENTIER
Erwan QUINOU
Audrien FOUCHER

GE360

1000 Chemin de Clères
Tel 02 35 70 54 60 Fax 02 35 15 28 45
geometres@gs360.fr

Index	Nature de la Modification	Date	Rep
1	Veille sans objet car ne répondant pas à la demande de modification	17/11/17	OU
2	Changement du mode de classement plan	13/12/17	RNMD
3	Modification du plan	09/07/19	RN

Index	Indice	Indice	Indice
19594	19594	19594	19594

Tel 02 35 70 54 60 REPRODUCTION RESERVEE Fax 02 35 15 28 45
Juillet 2017
Responsable OURN